



3 novembre 2025

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 13 octobre 2025, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Création d'une ouverture en toiture sur le bâtiment ECA 1096 sur parcelle RF 1026/1, propriété de Jérémy Garcia et Ester Garcia Moreno, route de Goumoëns 8 à 1376 Eclagnens.**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 4 novembre au 3 décembre 2025. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité